



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### Plateau III du projet les Plateaux du Ruisseau

**Saint-Joseph-du-Lac, le 18 janvier 2023** – Les travaux de déboisement et de protection de l'environnement du Plateau III du projet les Plateaux du Ruisseau débuteront en date du 25 janvier 2023 pour une durée approximative de 10 semaines.



*Figure 1: Plan de construction du Plateau III*

### Mise en situation

Au courant de l'année dernière, le conseil municipal avait recensé quelques demandes pour éviter le déboisement du Plateau III. Ces demandes ont engendré des discussions entre la municipalité et le promoteur, qui en sont venus à une entente pour conserver le boisé du Plateau III. Lors de la consultation publique du 12 septembre 2022, deux scénarios ont été présentés aux citoyens : L'entente (densification du secteur Laviolette et du Plateau I en bordure de l'autoroute au profit du non-développement de plateau III) ou le statu quo (constructions déjà prévues pour le secteur Laviolette, le Plateau I et le Plateau III). En résultante de la période de la signature du registre ainsi que de la position du

promoteur à l'égard de s'en tenir aux clauses de l'entente au niveau du traitement simultané des deux secteurs de densification, le conseil municipal a annoncé le retrait des règlements 21.1- 2022 à 21.5-2022. Cela se traduit par le maintien du statu quo.

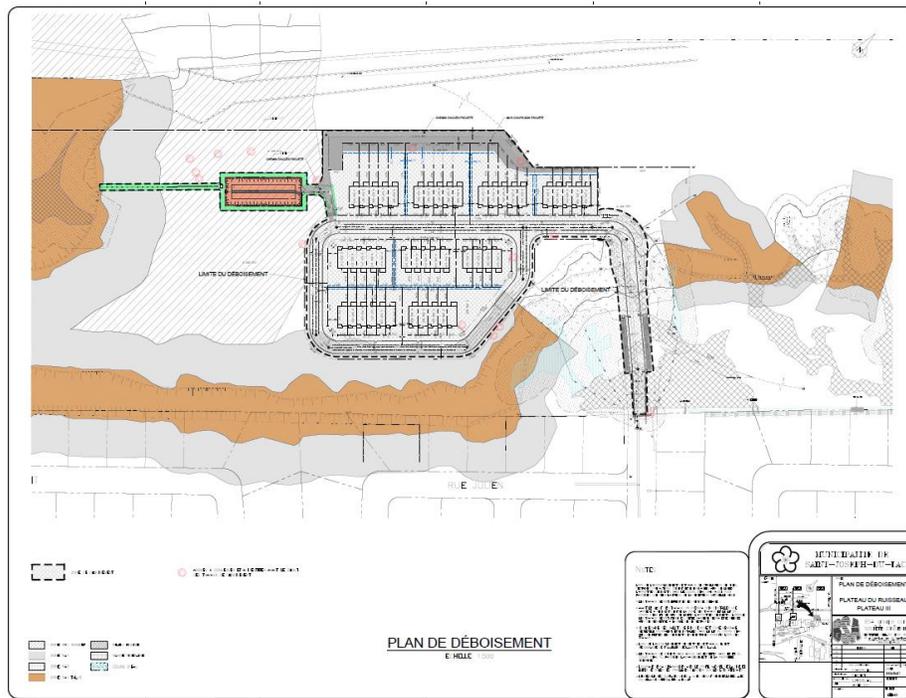


Figure 2 : Plan de déboisement Plateau III

### Informations concernant les travaux et les mesures d'atténuation mises en place

De ce fait, les travaux du Plateau III débuteront en date du 25 janvier 2023 pour une durée approximative de 10 semaines. La densité prévue est de 45 logements comprenant 9 bâtiments de type unifamilial contigu de 5 logements (Figure 1). Lors des travaux environnementaux et de déboisement, plusieurs mesures d'atténuation seront respectées. La présence constante d'un biologiste permettra d'encadrer la protection des arbres matures, de relocaliser des semis d'arbres et surtout d'assurer la conformité du déboisement selon le plan établi. Le biologiste marquera les limites des milieux humides et s'assurera que celles-ci soient respectées.

### **Une présence policière accrue**

Nous souhaitons vous informer qu'une plus grande présence policière dans le secteur est prévue tout au long des travaux.

### **Petite précision**

Les résidents du secteur ont reçu une lettre à leur domicile en date du 18 janvier 2023. Dans cette lettre, on y retrouve la mention suivante : « la dernière phase du projet les Plateaux du Ruisseau. » Ceci peut porter à confusion puisque **la phase de construction pour le Plateau I aura bel et bien lieu.**

-30-

### **Renseignements**

Service de l'urbanisme  
450-623-1072 poste 225